

Revue de presse du CNC, 9 avril 2008

Notre revue de presse publie des articles parus dans la presse d'ici et d'ailleurs. Les opinions émises dans ces textes ne reflètent pas nécessairement les positions du CNC ou de ses membres. Le choix des articles est basé sur quatre grandes thématiques : l'assurance-emploi, l'assurance-chômage, l'économie et le marché du travail. Pour terminer, la revue de presse du CNC n'a qu'un seul but, soit celui de vous informer.

Bonne lecture !

**Yvan Boulay
Comité communication-CNC**

CSN, 9 avril 2008 - Entente sur le prix de la crevette - La CSN heureuse du dénouement mais souhaite une solution durable

La CSN salue l'entente intervenue lundi entre les pêcheurs de crevettes et les usines de transformation au sujet du prix de la crevette, permettant ainsi l'ouverture de la saison de la pêche en Gaspésie et le début des activités de transformation. Les quelque 500 travailleuses et travailleurs de l'industrie de la transformation de la crevette sont soulagés de constater que leur emploi ne sera pas affecté par un conflit cette année.

Chaque année, les employé-es de Marinard à Rivière-au-Renard, représentés par la CSN, et de Crevette du Nord à l'Anse-au-Griffon doivent attendre qu'une entente survienne sur le prix de la crevette pour que les activités de transformation démarrent. Or, un retard dans l'approvisionnement peut entraîner pour ces travailleurs saisonniers un manque à gagner en terme de semaines de travail assurables pour l'obtention de prestations d'assurance-emploi.

La situation ne peut plus durer

La CSN souhaite que le gouvernement québécois intervienne afin de trouver une formule de détermination des prix qui assurera la stabilité des activités de pêche. "La CSN comprend qu'il y a négociation annuelle entre les transformateurs et les pêcheurs, entre autres sur la détermination du prix de la crevette, mais nous regrettons le fait que les travailleurs d'usine de transformation soient coincés et impuissants face à une situation qui perdure d'année en année. Nous en avons assez qu'à chaque début de saison, ils soient la chair à canon d'une situation qu'ils ne contrôlent pas. Des solutions à long terme doivent être mises en place", demande Normand Faubert, vice-président de la Fédération du commerce de la CSN. La centrale syndicale lance un appel à tous les acteurs socio-économiques de la région en vue de s'asseoir à la même table pour assurer la viabilité du secteur, ce qui profitera à l'ensemble de la population.

La Gaspésie, qui est aux prises avec un taux d'inactivité de près de 50 %, le plus élevé au Québec, ne peut se permettre de perdre des emplois. La région de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine vit avec des taux de chômage deux fois plus élevés que la moyenne québécoise avec un pourcentage avoisinant les 17 %. L'industrie crevetteière représente des retombées annuelles de plus de 60 millions de dollars et, année après année, les mêmes menaces continuent pourtant de peser sur ces centaines d'emplois.

Pierre-Luc Bilodeau, Service des communications de la CSN, (514) 774-0775

Le Journal de Montréal, 9 avril 2008 - Crise manufacturière : La Beauce demande l'aide d'Ottawa

Pour faire face à la crise manufacturière, la Beauce s'apprête à réclamer des dollars d'Ottawa et part en guerre contre le gouvernement Charest, à Québec.

«Nous avons frappé un mur. On sent une forme d'épuisement», constate Claude Morin, commissaire industriel au Conseil économique de Beauce.

Il souhaite que la Beauce devienne «une région d'exception» pour profiter de prêts «sans garanties ni intérêts».

«Nous avons besoin d'un accélérateur (financier) pour maintenir notre base manufacturière», ajoute-t-il, faisant valoir que la Beauce a perdu 3000 emplois manufacturiers en 5 ans et que la glissade ne serait pas terminée.

Bataille féroce

C'est toutefois à Québec que la Beauce pourrait livrer sa bataille la plus féroce, prévient, de son côté, Robert Dutil, vice-président-directeur général de Structal-Ponts (Canam), frère de Marcel Dutil, président-fondateur du Groupe Canam Manac.

«Le gouvernement est en train de démolir la Beauce industrielle ! Ce sera la guerre si le gouvernement (Charest) prolonge (au-delà de 2010) ses crédits d'impôt sur les salaires aux régions ressources, au détriment de la Beauce, qui n'en fait pas partie», clame-t-il.

Il promet de «brasser bien du monde», dit-il, afin de «mettre un terme à cette concurrence déloyale».

«On va se faire entendre des députés qui n'ont jamais ouvert la bouche pour nous défendre», ajoute-t-il au sujet de «certains représentants» de l'ADQ de la région.

Il cible, entre autres, le chef de la formation adéquate, Mario Dumont, dont la circonscription (Rivière-du-Loup) a été «avagée par les subventions sur les salaires».

Solidarité beauceronne

La solidarité beauceronne est toutefois en marche. Pour aider les entreprises en difficultés financières, plus de 400 personnes vont payer 40 \$ le couvert, dimanche matin, à l'occasion d'un brunch-bénéfice qui marquera le lancement de l'Union du centre.

À Saint-Georges, où se déroulera le rassemblement inusité, on se défend de vouloir ainsi créer un parti politique pour «mettre sur le nez» de l'ADQ les erreurs de ses députés dans les régions ressources.

«On fait cela pour amasser des fonds, pour se donner les moyens de dénoncer les injustices des crédits d'impôt», dit Robert Dutil.

Sources : Les commissariats industriels de Sainte-Marie, Saint-Georges et Saint-Joseph-de-Beauce

La Presse, 9 avril 2008 - Emploi : Défoncer une porte ouverte

La semaine dernière, j'ai participé à un forum à Sherbrooke qui portait sur l'emploi. Est-ce qu'on parlait de chômage? Non. Il n'y en a pratiquement plus en Estrie. Est-ce qu'on parlait de nécessaires créations d'emplois? Non plus. Les emplois se créent tout seuls.

La question qu'on se posait plutôt, c'est où trouver les gens pour pourvoir les postes qui s'annoncent. D'ici 2011, il y aura 26 000 emplois à créer en Estrie. Et ces travailleurs, la région ne les a pas parce que la croissance de la population active ne suffit pas. Ce problème, on le retrouve partout au Québec. C'est pour cette raison que, malgré le ralentissement économique, le taux de chômage reste si bas, 7,3% en mars.

Mais ce succès cache des chiffres qui ne sont pas loin des scénarios de catastrophe. Selon les prévisions à long terme d'Emploi Québec, le Québec doit pourvoir 700 000 postes dans la période 2007-2011 et 1,3 million de postes d'ici 2016. Ces travailleurs, il faut les trouver!

C'est beaucoup de monde. Nous arrivons bientôt au stade où les gens qui prennent leur retraite sont plus nombreux que les jeunes qui arrivent parce que la génération du baby-boom a commencé à franchir le cap de la soixantaine, et parce que, on le sait, la natalité est basse au Québec depuis une bonne trentaine d'années.

Ce double phénomène a des effets en cascade sur le marché du travail. D'abord, la population active, les 15-64 ans, commencera à baisser à partir de 2012. C'est demain. Les retraités qui quittent le marché du travail seront plus nombreux que les jeunes qui arrivent. Ensuite, les départs massifs à la retraite laisseront des chaises vides. Il faudra remplacer un million de personnes qui partiront d'ici 2016, soit le quart de la main-d'oeuvre.

Bien sûr, le marché du travail s'ajustera. Entre autres, la création de nouveaux emplois sera moins forte qu'avant, à cause de la rareté de la main-d'oeuvre, ce qui n'est pas une bonne nouvelle, parce que cela ralentira la croissance économique.

Comment on réussira à combler ces 1,3 million de postes? Au plan quantitatif, on ira chercher le plus de monde possible là où l'on peut les trouver: en gardant des retraités au travail, en augmentant l'immigration, en mettant au travail des gens qui ne participaient pas.

Mais à cela s'ajoute un problème qualitatif, parce que non seulement il faut pourvoir beaucoup de postes, mais le degré de qualification qu'exigent ces emplois sera de plus en plus élevé. Déjà, de nombreuses régions, et des industries entières n'ont pas les professionnels, les techniciens et les spécialistes dont ils ont besoin. Cet effort exigera un véritable arsenal de politiques.

L'immigration, qu'on ne peut pas se permettre de geler ou de restreindre. Et donc des politiques d'accueil, d'intégration, y compris linguistique, de reconnaissance des compétences, des efforts pour mettre les immigrants au travail, et bien les utiliser.

Modifier les politiques de retraite pour encourager les retraités à rester au travail

Faire appel aux exclus traditionnels du marché du travail, les bénéficiaires de l'aide sociale aptes au travail, les autochtones, par des mesures de formation, d'éducation et d'accompagnement, comme le fait le Pacte pour l'emploi du ministre Sam Hamad. On ne peut pas se payer le luxe d'oublier des gens, de les exclure. C'est un drame personnel, une injustice sociale et un gaspillage de ressources humaines inacceptables.

Au plan qualitatif, lutter contre le décrochage. Les jeunes décrocheurs ne sont pas des chômeurs, mais des travailleurs moins payés, plus vulnérables, moins adaptables, qui n'atteignent pas leur plein potentiel. Il faut les garder à l'école, souvent grâce à la formation professionnelle et technique, ou les récupérer, par la formation continue.

Pour ceux qui travaillent déjà, il faut augmenter la qualification par la formation continue, combler les déficits de connaissance de ceux dont l'éducation est insuffisante, notamment nos trop nombreux analphabètes fonctionnels, pour qu'ils puissent aller plus loin et s'adapter aux changements technologiques.

Enfin, il faut augmenter le nombre de diplômés universitaires. En encourageant les adolescents à poursuivre leurs études, mais en travaillant en amont, pour lutter contre les causes de l'échec scolaire dès la petite enfance, ce qui commence à la garderie.

Dans l'ensemble, cette palette d'intervention montre pourquoi l'éducation dans son sens large doit être une des grandes priorités des années à venir. Et cela montre aussi à quel point il faut se sortir de la logique de la création d'emplois dans les programmes, les mesures gouvernementales et les discours politiques. Parler de création d'emplois, c'est défoncer une porte ouverte.

CSN, 9 avril 2008 - Assurance-emploi refusée : Les travailleurs de Louisiana-Pacific manifestent leur mécontentement

Avec l'appui d'autres syndiqué-es de la région, les travailleurs mis à pied de la scierie et de l'usine de panneaux Louisiana-Pacific à Saint-Michel-des-Saints ont manifesté leur mécontentement envers le gouvernement fédéral ce mardi devant le bureau de Service Canada à Joliette, après que des prestations d'assurance-emploi leur aient été injustement refusées. Ceux-ci se retrouvent sans aucun revenu depuis la semaine dernière.

Ce refus par l'Agence du revenu du Canada pour aucune raison valable soulève plusieurs interrogations sur la question de l'accessibilité à l'assurance-emploi. Cette décision survient au moment où le gouvernement fédéral restreint de plus en plus l'accès aux prestations, malgré des surplus démesurés de la caisse, qui atteignent maintenant 54 milliards de dollars. La CSN exhorte le gouvernement à offrir une meilleure accessibilité à l'assurance-emploi, de façon à ce que l'argent des travailleurs leur revienne.

À la suite de la fermeture de l'usine de panneaux et de la scierie, une centaine de travailleurs ont reçu depuis le 5 novembre 2007 des formations rémunérées en foresterie, financées par Louisiana-Pacific et par Emploi-Québec. Celles-ci visaient à reclasser les employés en vue, notamment, d'une réouverture de l'usine de panneaux gaufrés.

Selon la Loi sur l'assurance-emploi, les heures effectuées pour une formation rémunérée doivent être comptabilisées afin d'accéder au régime. Or, ce n'est pas le cas cette fois-ci, l'Agence du revenu du Canada refusant de considérer les travailleurs comme salariés, sans en expliquer la raison.

La CSN et les différents partenaires du comité de relance de la scierie ont entamé des démarches juridiques et politiques afin de faire renverser la décision de l'Agence du revenu du Canada. Une contestation de la décision de l'Agence est d'ailleurs en cours.

Une région durement touchée

C'est une autre mauvaise nouvelle qui s'abat sur la région de la Matawinie. En tout, 250 personnes ont été mises à pied à la scierie et à l'usine de panneaux gaufrés Louisiana-Pacific. L'employeur a signifié en octobre dernier aux travailleurs que l'usine serait définitivement fermée, alors que la scierie est à vendre. Indirectement, ce sont plus de 1000 emplois qui ont été perdus. Ces fermetures représentent également un véritable drame pour les populations entières de Saint-Michel-des-Saints (2500 personnes) et de Saint-Zénon (1200 personnes), qui dépendent des emplois reliés aux deux usines. Au Québec, ce sont quelque 15 000 travailleurs qui ont perdu leur emploi depuis quatre ans, d'une façon définitive ou temporaire.

Source : FTPF –CSN

Pour renseignements : Pierre-Luc Bilodeau, Service des communications de la CSN,

Montréal Express, 9 avril 2008 - Trois fois plus de chômeurs chez les immigrants

Le taux de chômage des immigrants très récents, ceux qui vivent au Canada depuis cinq ans et moins, demeure trois fois plus élevé que celui des Montréalais nés au pays: 18,1 % contre 5,9 %.

Pour les immigrants africains, particulièrement les Maghrébins, les chiffres préoccupent encore davantage. Selon les plus récentes données de Statistique Canada, près de 28 % d'entre eux n'avaient pas d'emploi en 2006, contre 15,7 % pour les Latinos-Américains, 13,2 % pour les Asiatiques et 13 % pour les Européens.

Ailleurs au pays, les immigrants éprouvent aussi des difficultés, mais dans une moindre large mesure. À Toronto, 11 % ne travaillaient pas en 2006, comparativement à 4 % des Torontois nés au Canada. À Vancouver, les chiffres correspondants s'élevaient à 9,6 % contre 3,3 %.

Les immigrants plus diplômés et pourtant...

Même les immigrants bardés de diplômes en arrachent. Les nouveaux arrivants âgés de 25 à 54 ans étaient proportionnellement plus nombreux à avoir fait des études universitaires que les Canadiens d'origine, 36 % des immigrants de ce groupe d'âge ayant au moins un baccalauréat, comparativement à 22 % pour leurs homologues nés au Canada.

"Les immigrants d'aujourd'hui, contrairement à ceux des années 1960 et 1970, sont plus scolarisés et, pourtant, le taux de chômage chez les minorités visibles est assez sérieux, explique Annick Germain, professeure à l'Institut national de recherche scientifique. Globalement, la tendance ne semble pas vouloir s'améliorer, malgré la bonne conjoncture économique des dernières années. Le problème demeure particulièrement aigu chez les immigrants maghrébins qui, paradoxalement, sont francophones. Souvent, c'est parce qu'on leur demande aussi de parler anglais."

Des employeurs frileux

Mme Germain, qui est aussi directrice du Centre Métropolis du Québec - Immigration et métropoles, un consortium de recherche interuniversitaire composé de six universités québécoises, croit que la question du racisme peut en partie expliquer les problèmes rencontrés par les immigrants.

"Quand on regarde les statistiques du taux de chômage chez les communautés visibles, on ne peut pas faire autrement que de soulever cette possibilité."

Selon elle, l'inexpérience du marché du travail canadien et le fait que les diplômes ou compétences ne soient pas reconnus par les ordres professionnels et les employeurs, ajoutent aux problèmes d'émancipation et d'intégration des immigrants. "Le gouvernement a de la difficulté à inciter les corporations professionnelles à être plus raisonnables. Il y a aussi la question des codes culturels, tels la manière de parler ou de se comporter. Si un employeur a plusieurs candidats devant lui, il va peut-être opter pour un Québécois avant d'embaucher un immigrant", croit Mme Germain.

À son avis, le gouvernement doit faire la promotion des "histoires à succès", celles d'immigrants bien intégrés à la société et au marché du travail. "Peut-être qu'avec quelques exemples concrets, les employeurs seraient moins frileux à embaucher des immigrants. Mais le gouvernement doit aussi mieux prévenir les nouveaux arrivants des difficultés qu'ils vont rencontrer à Montréal. (...) Sinon, ça crée de la marginalisation et des frustrations."

Le Service de police de la Ville de Montréal a fait de la place aux minorités visibles dans ses rangs ces dernières années, un exemple à souligner, selon Mme Germain. "C'est un des corps publics qui a fait le plus d'efforts pour l'intégration. Autrement dit, c'est possible de faire de la place à tout le monde quand on met le paquet."

Montréal Express, 9 avril 2008 - Hausse du chômage à Montréal : Les travailleurs sont pourtant de plus en plus nombreux dans la métropole

Selon les plus récentes données de Statistique Canada, on retrouve près de 80 000 chômeurs sur le territoire de la Ville de Montréal, dont un bon nombre sont des immigrants, faisant de la métropole québécoise un endroit peu propice aux nouveaux arrivants.

Les données recueillies en 2006 démontrent que les arrondissements à forte concentration immigrante, tels que Montréal-Nord/Parc-Extension, Saint-Léonard et Sud-Ouest, ont un taux de chômage au-dessus de la moyenne montréalaise, qui lui, se situe à 9,9 %, un chiffre bien au-dessus de ce que l'on observe dans le reste du Québec.

"Il y a certes des facteurs déterminants qui expliquent ces données, mentionne Claude Yelle, gestionnaire de l'analyse-conseil pour l'est du Canada chez Statistique Canada. Un élément qui peut expliquer l'écart entre les arrondissements, c'est le taux de scolarité. Plus il est grand et moins le taux de chômage est élevé. C'est une donnée fiable que l'on perçoit dans toutes les villes du Canada."

Le taux de chômage global tend à diminuer si on inclut toutes les municipalités présentes sur l'île de Montréal, de même que les villes en périphérie de la métropole.

Pour l'ensemble de l'île de Montréal, incluant les villes reconstituées, le taux est de 8,8 %. Ce pourcentage diminue encore si on parle du Grand Montréal (6,9 %).

Le plus haut et le plus bas

Au niveau des arrondissements, c'est à Outremont que l'on retrouve le plus bas taux de chômage (5,1 %) et c'est l'Île-Bizard/Sainte-Geneviève qui compte le plus petit nombre de chômeurs, soit 520 sur une population active de 9910 personnes.

Pour ce qui est des villes reconstituées, les données démontrent qu'aucune d'entre elles n'a un taux de chômage supérieur à la moyenne québécoise. C'est à Baie-d'Urfé et à Senneville que l'on retrouve le moins de chômeurs en terme de nombre.

À l'inverse, Montréal-Nord (12,5 %), de même que Villeray/Saint-Michel/Parc-Extension (12,1 %), Saint Léonard (10,6 %) et le Sud-Ouest (10,7 %) ont le record peu enviable des taux de chômage les plus élevés de tous les secteurs du Grand Montréal.

La moitié des travailleurs sont à Montréal

Toujours selon Statistique Canada, on retrouve maintenant, dans la métropole et ses banlieues, près de la moitié de la population active de l'ensemble de la province.

Ainsi, 1 972 455 personnes actives (15 ans et plus) sur un total québécois de 4 015 200 vivent près de ou à Montréal.

"Le nombre de travailleurs à Montréal augmente à chacun des recensements, souligne Claude Yelle. En 1996, on en dénombrait un peu plus de 800 000. En 2001, ils étaient 850 000 et en 2006, presque 900 000. Certes, il y a moins de travailleurs âgés de plus de 55 ans, mais les jeunes et les immigrants semblent prendre le relais."

La pénurie de main-d'oeuvre annoncée sera moins grande ici que dans les régions ressources, et ce, grâce principalement aux immigrants, qui s'installent dans le Grand Montréal dans une proportion de 88 %.

Pourtant, c'est chez ces mêmes immigrants que l'on retrouve les plus hauts taux de chômage. Pourquoi ? M. Yelle croit qu'il existe plusieurs raisons: "Il y a l'apprentissage d'une nouvelle langue d'usage pour le travail, bien évidemment, et je pense aussi au manque de formation et de prise en charge des nouveaux immigrants... Mais ça, ce ne n'est pas de notre domaine, alors ce n'est qu'une supposition que je fais", tient à préciser le gestionnaire.

Le Devoir, lundi, 7 avril 2008 - En 2007, les salaires chinois ont augmenté de 18,7 %

La hausse des salaires des employés classés comme urbains dans les statistiques chinoises aurait atteint, en moyenne, 18,72 % de 2006 à 2007, soit la plus forte augmentation en six ans, a annoncé, mardi, le Bureau national des statistiques (BNS).

Le salaire moyen annuel a ainsi atteint 24 932 yuans (3580 \$) en 2007, avec d'importantes disparités, puisqu'il est de 39 867 yuans à Pékin et de plus de 40 000 yuans à Canton, Shenzhen et Shanghai. La croissance continue des profits des entreprises chinoises et la hausse du salaire minimal, afin de prendre en compte l'inflation, ont contribué à cette hausse. Tout indique que ces tendances se sont encore accélérées lors des derniers mois en raison, d'une part, du renforcement des tensions inflationnistes et, d'autre part, de la réforme de la législation du travail en faveur des salariés.

La ville de Shanghai a ainsi dû procéder, fin mars, à une nouvelle hausse du salaire mensuel minimal, la deuxième en cinq mois. Celui-ci a grimpé de 14 %, passant de 840 yuans à 960 yuans par mois.

Nouvelles règles sociales

Les retraites et les allocations-chômage ont été de nouveau revalorisées. Il faut dire que l'inflation a atteint 8,7 % en février en taux annualisé et que les prix de certaines denrées (viande, huile...) sont supérieurs de 50 % à leur niveau atteint il y a un an. Malgré l'absence de syndicats indépendants et l'extrême difficulté rencontrée par les ouvriers pour faire valoir leurs droits, l'introduction de nouvelles règles sociales a sans doute contribué à l'inflation des salaires. La loi sur le contrat de travail, dont l'application est encore aléatoire, a ainsi obligé les entreprises à prévoir des compensations plus élevées. À Shanghai, fin mars, le département du travail a introduit une nouvelle règle selon laquelle les employés des sociétés d'État gagnant moins de 10 % du salaire de leur patron avaient le droit d'exiger une hausse. La règle doit s'appliquer à 75 % des entreprises d'État.

La hausse des prix a un moment été éclipsée par la bonne tenue de la Bourse, qui a provoqué, en 2006 et 2007, un effet de richesse. Or l'indice composite de Shanghai a chuté de 45 % depuis octobre 2007 (et de 34 % au premier trimestre 2008), un retour de bâton douloureux pour la classe moyenne émergente des villes, qui s'était jetée à corps perdu dans la spéculation. L'insouciance des petits investisseurs se fonde en grande partie sur l'idée que rien n'arrivera avant les Jeux olympiques. Le Centre d'information de l'État a récemment publié un rapport recommandant que les pouvoirs publics interviennent pour mettre fin à la morosité des marchés.

Pedro Letti

Le Droit, 7 avril 2008 - Les Ontariens floués par la Confédération?

Verrons-nous prochainement un Front de libération économique de l'Ontario qui bombardera des guichets automatiques de transactions malfaisantes, un Parti ontarien pour l'autonomie financière de la province ou, tant qu'à y être, un Bloc qui élira des députés à la Chambre des communes pour défendre les intérêts économiques supérieurs de l'Ontario ?

Ou même un référendum avec une question simple. limpide et claire comme : "L'Ontario doit-elle, oui ou non, se prémunir contre les agressions fédérales visant à lui soutirer

chaque année des milliards de dollars de plus qu'elle reçoit d'Ottawa pour aider des Canadiens de d'autres régions qui la détestent et se réjouissent de ses malheurs actuels ?"

Les Canadiens du Rest of Canada (ROC) qui, dans ce contexte, inclut les Québécois, ne seraient certes pas très émus au départ, mais reste que les choses vont mal par ici. À tel point qu'on commence à se demander, à Queen's Park et sur Bay Street, combien de temps encore les contribuables de la province auront les moyens d'envoyer au fédéral 20 milliards \$ par année de plus qu'ils reçoivent.

Frustration

Cela pour permettre à l'administration centrale de transférer des paiements de péréquation dans les régions où l'économie est déficiente, c'est-à-dire toutes les autres provinces sauf l'Alberta et la Colombie-Britannique.

Et vous n'entendez pas les commentaires sur les lignes ouvertes radiophoniques, ni ne lisez les forums des éditions électroniques des journaux de la province. Un mantra revient de plus en plus fréquemment dans ces interventions : "screw them all and let them earn their own way".

Croyez-moi, c'est très méchant, ça, surtout quand ça vient d'Ontariens dont les parents et les grands-parents n'ont jamais rechangé, comme leur avaient demandé successivement leurs leaders John Robarts, William Davis et David Peterson, à contribuer davantage à l'émancipation économique de ce pays parce qu'ils étaient un peu plus productifs, davantage servis par leur bassin de richesses naturelles et un peu mieux nantis.

Mais ça, c'était avant. Avant les changements structurels profonds de l'ensemble de l'économie nord-américaine (lire : des États-Unis) à laquelle l'Ontario est toujours magnifiquement bien intégrée, avant l'appréciation extraordinaire du dollar canadien, avant la flambée des prix des ressources énergétiques.

Aujourd'hui, ce n'est plus pareil

Déjà, lors du dépôt du budget ontarien, le 25 mars dernier, on maugréait et on grinçait des dents. Alors qu'on prévoit, pour 2008-2009, un très faible taux de croissance économique (1,1 %), l'Ontario versera toujours environ 40 % de quelque 13 milliards \$ distribués en péréquation, rappelait-on.

On y soulignait également qu'il faut, ici, travailler plus longtemps que n'importe où ailleurs pour toucher des bénéfices d'assurance emploi et que la moyenne des gains reçus par les chômeurs ontariens sont beaucoup moindres que presque partout ailleurs au pays. Que si 47 % des sans emplois au Canada habitent en Ontario, la province ne reçoit que 27 % des allocations fédérales en formation de la main-d'oeuvre.

Entre 1990 et 1995, le gouvernement néo-démocrate de Bob Rae (un nouvel élu libéral à la Chambre des communes qui n'aura peut-être pas oublié) a fait grand état de la déficience et de l'injustice du gouvernement fédéral en matière de transferts de fonds à l'Ontario, par rapport aux autres provinces, en matière de soins de santé, le plus important poste budgétaire du gouvernement ontarien. C'est une situation reconnue qui sera finalement réglée... en 2014.

Et ça, c'était avant qu'arrivent les dernières nouvelles.

Récession

La Presse Canadienne rapportait samedi que l'Ontario - qui sera bientôt en récession selon les économistes de Desjardins, a perdu un autre 25 000 emplois à temps plein dans le secteur manufacturier au mois de mars, par rapport à l'année passée. (Le Québec, qui selon les mêmes économistes de Desjardins ne tombera pas en récession, en a perdu 22 000).

On rapportait également la semaine dernière que le taux de chômage en Ontario avait grimpé de 0,3 % pour atteindre 6,4 %. Au-dessus de la moyenne nationale de 6 %, ce qui n'est pas arrivé souvent depuis que l'on tient de telles statistiques.

À Toronto, moteur économique de l'Ontario, on a enregistré le mois passé une diminution de 22 % des transactions immobilières par rapport à mars 2007.

Mais plus du tiers des Canadiens sont des Ontariens qui ont manifesté beaucoup d'altruisme vis-à-vis de leurs concitoyens depuis quelques générations. Et leur économie en ralentissement demeure la plus importante au Canada. Ne les écoeurons donc pas trop en continuant, en période difficile, de leur faire porter plus que leur juste part du fardeau confédératif.

Ne les induisons surtout pas trop à la tentation de vous savez quoi. Ça pourrait être laid pour le reste du pays.

Adrien Cantin

Conseil National des Chômeurs et Chômeuses (CNC)

**354, avenue des Pins Ouest
Montréal, Québec H2W 1S1
Téléphone : (514) 933-3764
Télécopieur : (514) 933-4074
Courriel : cnc@lecnc.com
Site : <http://www.lecnc.com>**